

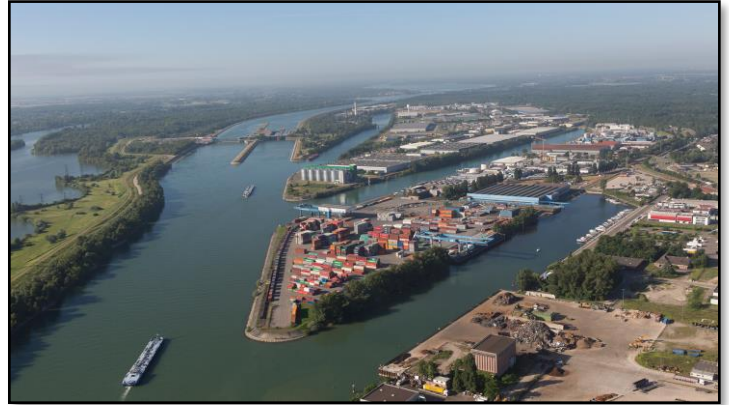
ARCAL Strasbourg-Nord
20201029-Vi-PortAutonStg

Visite du PORT AUTONOME DE STRASBOURG en bateau-promenade

Date :
**Jeudi
29 octobre 2020**

Diff. Août
2020

**Jeudi 29 octobre 2020
Embarcadère Dauphine**



L'histoire et les activités du Port Autonome de Strasbourg sont en lien direct avec le quotidien des Strasbourgeois. Le Port Autonome est le 2^{ème} port fluvial en France après le port de Paris et le 2^{ème} sur le Rhin après le port allemand de Duisbourg. Les bateaux de promenade transportent environ 800.000 passagers par an. Le trafic des bateaux de croisières représentent 222.000 passagers pour 1600 escales. Les entreprises du port forment un important bassin d'emplois de plus de 10.000 salariés. Dans les silos se trouvent des céréales permettant de fabriquer la farine pour les boulangeries. On fabrique aussi de la levure qui fait gonfler les kougelhops et du carton pour emballer les colis. Le port aux pétroles approvisionne les stations-service de la région. Les ordures ménagères, déchets, ferrailles, papiers sont traités et recyclés dans l'espace portuaire. Le port est aussi un vaste lieu de stockage de diverses marchandises qui y transitent. Important trafic de conteneurs (plus de 381.000), de graviers, de bois le tout pour un total de 7,6 millions de tonnes. La surface du port est de plus de 1000 hectares, avec plus de 100 km de voies ferrées et 30 km de routes.

Votre programme:

13h15: Rendez-vous à **l'embarcadère Dauphine - place de l'Etoile**
(à l'arrière du Palais de la Musique et de la Danse) - Départ de la visite à 14h30
Attention: veuillez respecter les horaires, la vedette n'attend pas les retardataires
Nous vous conseillons d'utiliser de préférence les parkings-relais tram
Station tram: Etoile/Bourse
Visite d'une durée de 2 heures: écluse sud, le Rhin, passerelle Mimram, pont de l'Europe, capitainerie, terminal conteneurs, écluse nord

Prix: 20,00 €

Organisatrice: Marlyse Zimmermann 03 88 62 41 25

TALON-Réponse

A retourner à

ARCAL Strasbourg-Nord
20201029-Vi-PortAutonStg

Josiane Gauchy
22 rue du Limousin
67450 Lampertheim

Avant le:
19 octobre 2020

Monsieur Madame: _____ participera (ont) à la sortie: **Port Autonome** *Date & signature:*

A raison de : ___ personne(s) à 20,00 € par personne. **RÈGLEMENT** : Cocher votre choix

Je règle le montant de ma (notre) participation à l'activité, soit : _____ €, par ...

virement à **IBAN FR76 1027 8011 7000 0148 0564 519, BIC CMCIFR2A, CREDIT MUTUEL/STRASBOURG**

Noter votre nom et la référence de l'activité dans le 'motif' de votre virement

chèque **Ci-joint un chèque à l'ordre de l'ARCAL Nord**